

*Date de dépôt : 11 mars 2010*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Florian Gander : Face à la racaille quelles actions gouvernementales sont prévues !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 28 janvier 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Depuis un an, Genève est l a cible récurrente de braqueurs et autres malfrats venus de la région transfrontalière. Ils sont ultra-violents et agissent au moyen d'armes lourdes, explosifs, voitures béliers, etc...*

*Pour ceux qui ne suivraient pas l'actualité, voici quelques titres repris dans l'un de nos quotidiens :*

- *12 03 2009 - Braquage à main armée à la Poste de Bellevue*
- *18 03 2009 - Braquage manqué puis rodéo à Chancy*
- *19 03 2009 - Genève est champion des hold-up à la Poste*
- *23 04 2009 - Tentative de braquage à la poste de Bernex*
- *07 05 2009 - Braquage à l'arme de poing aux Eaux-Vives*
- *14 05 2009 - Une Coop attaquée par deux hommes masqués*
- *22 07 2009 - Braquage à la poste d'Avully*
- *26 09 2009 - Braquage à main armée:*
- *23 10 2009 - Braquage à main armée à Onex. En 1 minute 10 !*
- *27 11 2009 - Incroyable braquage à la voiture bélier dans une banque à Plan-les-Ouates*
- *23 12 2009 - Un voleur se blesse en s'enfuyant par le balcon*
- *31 12 2009 - Un cambriolage tourne mal à Bernex. Famille séquestrée, un blessé*
- *15 01 2010 - Braquage du Grand-Saconnex*

- 25 01 2010 - Tentative de braquage à Satigny
- 27 01 2010 - Braquage manqué à la kalachnikov et à l'explosif
- 28 01 2010 - Tabac cambriolé: la police «prévient» les voleurs en enclenchant la sirène!

*En matière de vente de drogue et de trafic de stupéfiants, ainsi que d'autres trafics en général, la situation n'est pas plus reluisante !*

*Quelques titres de ces derniers jours dans la presse :*

- 21 12 2009 - La police genevoise démantèle un réseau de trafiquants de cocaïne
- 22 12 2009 - Yves Bertossa: «La mafia albanophone s'implante à Genève»
- 30 12 2009 - Plus de 500 000 fr. de drogue saisie à Cornavin
- 06 01 2010 - Fausse cocaïne mortelle: le suspect numéro un arrêté
- 06 01 2010 - Il vend de la drogue à des policiers
- 16 01 2010 - Dealer d'héroïne interpellé à Carouge
- 25 01 2010 - La police débarque en force dans le quartier de Florissant
- 26 01 2010 - 219 fausses cartes de crédit découvertes à Cornavin
- 27 01 2010 - Une mule nigériane arrêtée à Viry avec 570 g de cocaïne dans le ventre

***La majorité de ces délinquants ont pris la fuite en se dirigeant vers les frontières toutes proches.***

*A l'heure où la Suisse se retrouve dans l'espace Schengen, Genève se fait piller par des bandes organisées venant de toutes les régions françaises, en particulier du Sud de l'Hexagone. La politique de l'autruche, que le Gouvernement genevois a fait prévaloir jusqu'ici en matière d'ordre public, doit changer ! Genève va mal en termes de sécurité et de tranquillité publique. Nous voulons savoir ce que le Conseil d'Etat envisage afin de remédier sans délai à ces hordes de dealers, de cambrioleurs, de braqueurs !*

*Pour des questions de formalisme, nous sommes contraints, afin d'obtenir réponse à plusieurs questions portant sur le même sujet, de déposer une IUE par question, et nous nous en excusons.*

**Ma question est la suivante :**

*En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'Etat, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :*

*Le Conseil d'Etat peut-il nous donner la politique qu'il entend développer face à la racaille ?*

## **REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

A titre liminaire, le Conseil d'Etat entend marquer sa désapprobation avec l'emploi des termes « racaille », « racaille de la planète », « racaille frontalière » ou encore « racaille étrangère », auquel Monsieur le député Florian Gander a cru utile de recourir dans 5 interpellations urgentes écrites concernant la situation sécuritaire à Genève (IUE 903-905-906-908-909). Pareil procédé dénature un instrument qui est à disposition des députés pour poser par écrit au Conseil d'Etat une question sur un événement ou un objet d'actualité (art. 162A de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève), ce qui peut se faire sans utiliser des expressions insultantes, polémiques ou xénophobes.

La sécurité des personnes et des biens fait partie des préoccupations majeures du Conseil d'Etat genevois.

Les stratégies destinées à combattre les phénomènes criminels impliquent l'engagement d'acteurs aux plans régional, national et international.

Ces stratégies comprennent des adaptations et des réformes structurelles ainsi que des réponses opérationnelles à court, moyen et long terme.

Au niveau opérationnel, les organes de police adaptent en permanence les réponses aux menaces qui touchent le territoire cantonal, et plus globalement la Suisse dans son ensemble. A cet égard, les statistiques de la criminalité révèlent que l'augmentation des problèmes suit une courbe identique sur l'ensemble du territoire national. Genève n'est donc pas un cas particulier dans ce domaine.

Les instruments à disposition des forces de police permettent de répondre professionnellement aux actes criminels transfrontaliers. Par exemple, depuis 2002, Genève dispose sur son territoire d'un centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) regroupant des spécialistes des deux pays. Cette structure permet chaque année la résolution de nombreux cas, grâce, notamment, à la mise en commun de ressources et à l'échange systématique d'informations.

Dans un autre registre, la collaboration entre les services de sécurité publique tels que le corps des gardes-frontières, la police ferroviaire, la police et la gendarmerie nationale française, les polices cantonales voisines et la police cantonale permet de mieux cibler la présence de patrouilles sur le terrain et de garantir ainsi un emploi judicieux des ressources disponibles.

La coopération entre les différents partenaires devra encore s'intensifier dans les années à venir et améliorer l'efficacité de la prévention générale, ainsi que la résolution des phénomènes criminels.

Au niveau des structures policières, le Conseil d'Etat a engagé en 2009 une vaste réforme de réorganisation de la police genevoise, afin de lui permettre de gagner en efficacité tout en augmentant de manière sensible ses effectifs.

La réforme devra notamment garantir la création de deux commissariats communs réunissant, dans le même espace, des collaborateurs de la police judiciaire et de la gendarmerie. Cet exemple met en lumière la volonté de décloisonner les structures internes du corps de police, dans le but de garantir une meilleure circulation de l'information et de répondre ainsi de manière plus efficace aux attentes et sollicitations des citoyens.

A terme, la réorganisation du corps de police permettra de mieux répartir les tâches au sein de cette institution et de gagner en efficacité.

Le Conseil d'Etat entend également qu'un effort particulier soit porté sur la conclusion et l'application d'accords de réadmission avec des pays dont est originaire une population criminogène qui sévit depuis trop longtemps dans certains quartiers de Genève. En ce domaine, la collaboration de la Confédération est indispensable.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP